



CONFERENCE ~~BAR~~

Le 19 Novembre 4 Rue Guimaldi

AU POISSON A 17 HOURS SUR

D'OR

"CHEZ LES Gitans"

Le Révérend Père FLEURY

aumônier des Gitans et TRIGANES et titre NATIONAL A.D.A.P.G.V. 86

L'étrange Destin de Tichvo ADJAM
Musicien et Poète Tziganes



GENS DU VOYAGE

S'informer pour mieux comprendre

AVEC EXPOSITION DES OEUVRES
DU PEINTRE DES GITANS

AVEC DON CARLOS - G. JARDIN
Guitariste Tzigane





Gens du voyage : de qui parle-t-on ?

- Apparu dans les années 70, le terme générique « gens du voyage » est une dénomination **administrative** désignant une population **hétérogène** qui réside habituellement en **résidence mobile d'habitat permanent**.
- Peu à peu, son usage a glissé dans les sphères institutionnelles, politiques, médiatiques, associatives etc. Elle est utilisée principalement dans les pays européens francophone.



Des précautions...

Une appellation trompeuse...

Le mot « voyage » peut prêter à confusion. Le critère principal n'est pas le voyage, l'itinérance ou la mobilité, mais le mode d'habitat.

... Une revendication culturelle # mode d'habitat réel

Certaines personnes se revendiquent culturellement comme « gens du voyage », alors qu'elles ne vivent plus en caravane mais en maison ou en appartement.

« Gens du voyage » ou voyageurs ? ...

Selon leur interlocuteur, ils se présentent comme « gens du voyage », voyageurs, gitans...

...Gens du voyage # Roms

Un amalgame dans le langage commun s'effectue régulièrement, alors que leurs réalités sociales et économiques, l'habitat et la nationalité les différencient.

Les gens du voyage : principales caractéristiques

- ✓ Une population avec des **VALEURS** et des **INTERÊTS** communs :



- ✓ Une **MINORITÉ CULTURELLE** ...
Liée d'abord à un mode d'habitat particulier visible ou invisible.
- Très **DIVERSE**
Les familles sont diverses sur le plan social, culturel, éducatif, économique, des déplacements et des croyances. Les origines sont mélangées : locales, nationales, européennes voire au-delà.

Les gens du voyage : d'où viennent-ils ?



Constantinople connaît une très forte affluence tzigane entre 1300 et 1400 sous Byzance puis sous l'Empire Ottoman où ils obtiennent des faveurs des différents empereurs puis sultans. Cela marque leur arrivée définitive en Europe pour la majorité.



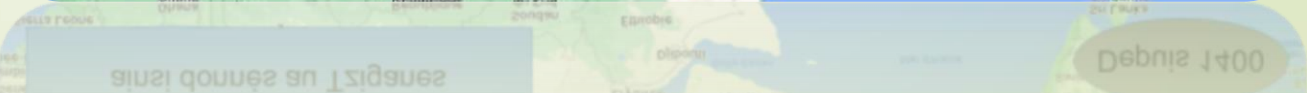
Entre 1300 et 1400

Rapide diasporama des Tziganes à travers l'Europe d'abord dans les Balkans puis en Occident et dans les pays Nordiques mais aussi dans le nord de l'Afrique et au Magreb



Des privilèges de passages sont ainsi donnés au Tziganes

Depuis 1400



Un traitement administratif : 200 ans de contrôle

Périodes

1789-1912
Bohémiens
et
Saltimbanques



Evènements

- **1792** Passeports de l'intérieur
- 1810** Délits de mendicité et de vagabondage
- 1853** Mesures de police pour les professions ambulantes
- 1863** Carnets de saltimbanque
- 1890** Suppression des passeports de l'intérieur
- 1895** Recensement des nomades et bohémiens

Catégories

Mendiants
Vagabonds
Saltimbanques
Nomades
Bohémiens



Périodes

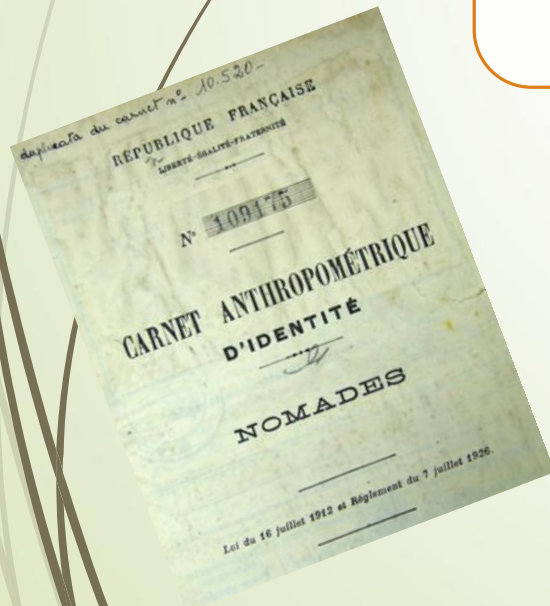
1912-1969
Forains et
Nomades

Evènements

- **1912** Carnets d'identité forains et anthropométriques nomades
- 1940** Internement des nomades
- 1946** Fin de l'internement
- 1949** Commission interministérielle
- 1960-1961** Recensements

Catégories

Forains, nomades ;
Sans Domicile ni
Résidence Fixe
(SDRF) ;
Population d'origine
nomade ;
Tsiganes =
manouches, gitans,
yéniches...
Itinérants, sédentaires,
semi-sédentaires



Périodes

Evènements

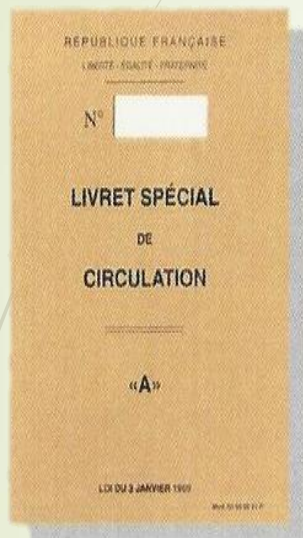
Catégories

1969-2017
Gens du
voyage

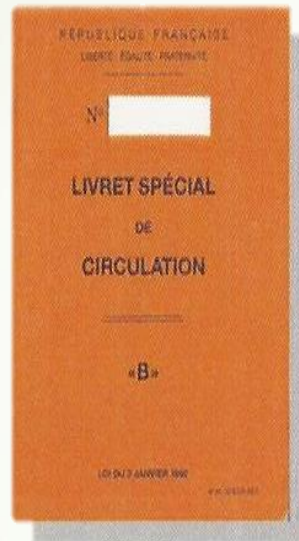
- 1969** Titres de circulation, commune de rattachement
- **1990** Loi besson I
- **1994** Fin des délits de mendicité et de vagabondage
- **2000** Loi besson II
- **2003** Délit d'installation en réunion
- **2007** Droit à la domiciliation
- **2017** Loi Egalité- Citoyenneté :
Suppression des titres de circulation et de la commune de rattachement

**Gens du
voyage
Sans Domicile
Stable**

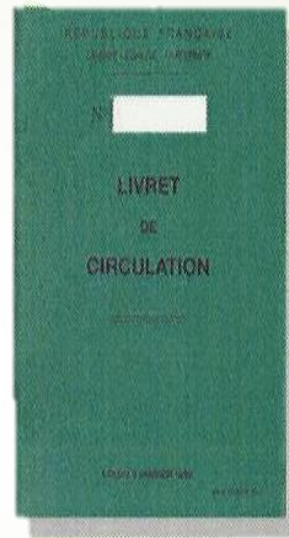
Les titres de circulation au 5 octobre 2012 (modification par le Conseil constitutionnel de la loi de 1969)



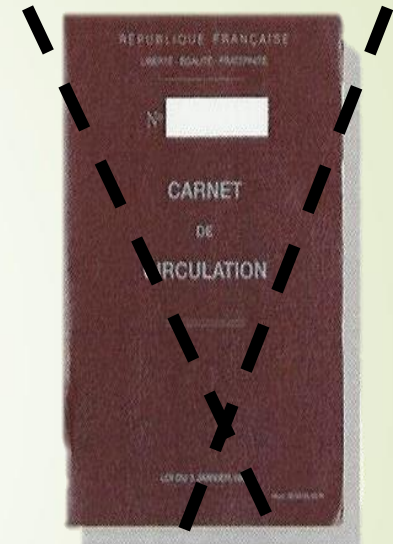
Personnes exerçant une activité ou une profession ambulante ; Conjoint, ascendant et descendant légitime du professionnel titulaire



Employés et personnes accompagnant habituellement le titulaire du L.S.C « A »



Personnes n'exerçant pas d'activité ambulante mais circulant ;
➤ **Pas de conditions de ressources**



Personnes qui ne remplissent pas les conditions des livrets
➤ **Pas de ressources régulières** Ex : les BRSA



**Les titres de circulation ne sont pas des pièces d'identité.
Jusqu'en 2015 CIRCULER sans son carnet de circulation est un DELIT !**



Reconnaissance de l'internement des nomades...

Le Président de la République, François Hollande, préside le samedi 29 octobre 2016, la cérémonie commémorative marquant le 70^e anniversaire de la libération du camp d'internement de nomades, à Montreuil-Bellay. A cette occasion, il a **reconnu publiquement la responsabilité de la France dans l'internement** des milliers de Tsiganes durant la seconde guerre mondiale.

Cette reconnaissance publique a été un moment important pour les gens du voyage très nombreux à s'être déplacés.

« (...) Aujourd'hui à Montreuil-Bellay, la France se souvient d'un drame, d'un drame terrible qui a été ignoré, oublié, refoulé pendant trop longtemps et qu'il était nécessaire d'évoquer pour réparer une injustice. Tel est le sens de ma présence aujourd'hui.(...) »

« (...) Les victimes n'ont jamais oublié cette blessure. Pendant 70 ans, elles ont porté cette souffrance en silence. Aujourd'hui est venu le temps d'écouter leur récit, ce fut fait, d'entendre cet appel qui est le vôtre et de répondre à votre cri pour que l'histoire soit connue, reconnue, réparée.(...) »

En France
aujourd'hui...



Landin

Des citoyens à part entière

Les gens du voyage ont les mêmes droits et obligations que les citoyens sédentaires. Cependant, ils sont soumis à certaines dispositions supplémentaires liées à leur mode d'habitat dont :

Une domiciliation obligatoire...

Pour exercer leurs droits :

se marier ,
bénéficier d'une
assurance
maladie,
prestations
sociales...

Pour remplir leurs obligations :

payer les impôts,
effectuer la JDC...

Pour obtenir des documents administratifs :

CNI, passeport,
carte grise...

Un traitement particulier...

Résidence	Fixe (maison, appartement...)	Mobile (caravane)
Lieu d'exercice des droits	Domicile	Election de domicile d'une durée limitée soumise à des conditions
Réception du courrier	Boite aux lettres	Organisme de domiciliation
Conditions	Être propriétaire ou locataire	Avoir un lien avec la commune ou le territoire



Les freins à la domiciliation :

- Refus sans motifs, non réexpédition des courriers, non réception des recommandés ou des colis, ou de la correspondance des entreprises
- Disparité de la couverture territoriale des associations agréées dédiées aux Gens du Voyage
- Mission non financée



Quelques notions... Domicile # Résidence # Adresse

Le domicile...

...est nécessaire pour exercer ses droits ou remplir des obligations. Il est fixe et unique, où l'on ne vit pas nécessairement, ce qui le distingue de la résidence.
(Article 102 du code civil)

La résidence...

...correspond au lieu où l'on se trouve dans les faits. Elle permet aussi l'exercice de droit. Les personnes vivant en maison ou en appartement ont une résidence fixe, qui correspond à leur domicile. Les gens du voyage ont une résidence mobile qui n'est pas considérée comme un domicile, qui rend nécessaire une élection de domicile.

L'adresse...

... est légale, fiscale ou postale. Dans ce dernier cas, elle correspond au lieu de réception du courrier.

Où vivent-ils?



16

... LA CARAVANE...

La majorité des gens du voyage vivent dans une **Résidence Mobile d'Habitat Permanent** qui constitue leur habitation principale.

Deux réalités

L'accueil

La gestion de la circulation :
Une politique d'accueil est menée par l'Etat et les Collectivités Territoriales afin de gérer le passage des gens du voyage.

Les différents équipements :
aires d'accueil, aire de grand rassemblement ...

L'habitat

L'habitat est une **réponse à l'ancrage des voyageurs dans un territoire.**

Il permet l'intégration de la RMHP dans les politiques d'urbanisme, d'habitat et du logement.

Il correspond à un lieu de vie privé et familial, intégré dans un environnement avec un accès à des services et sécurisé par rapport d'occupation (sous forme locative ou privative).

Deux réalités

L'accueil

Un pouvoir de police :

sous certaines conditions, un maire ou un président d'intercommunalité peuvent interdire le stationnement des gens du voyage en dehors des équipements d'accueil. Cette interdiction ne s'applique pas sur les terrains privés.

L'habitat

Le mode d'habitat des voyageurs se compose d'une ou plusieurs RMHP installées, comprenant ou non des constructions.



Une compétence obligatoire...

Des **Schémas Départementaux d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV)** existent sur l'ensemble du territoire métropolitain. Après évaluation des besoins (diagnostic), ils prescrivent des obligations en termes d'équipements d'accueil et d'habitat mais également des recommandations dans les domaines des actions socio-éducatives. Ils sont établis pour une durée de 6 ans. Dans la Vienne, le SDAHGV en vigueur jusqu'en 2025 est co-piloté par l'État et le Département.

Deux réalités

L'accueil

Des sanctions discriminatoires :

l'installation illicite sur le terrain d'autrui, même temporaire, sur un terrain appartenant à une commune ou à tout autre propriétaire est un délit prévu par l'article 322-4-1 du code pénal, dont la répression a été aggravée par la loi du 7/11/2018 instituant l'Amende Forfaitaire Délictuelle (AFD).

Des taux de réalisation insuffisants :

Réalisation au 15/09/2021 par rapport aux objectifs nationaux :

- **78,6%** pour les aires permanentes d'accueil
- **65,4%** pour les aires de grand passage
- **26,8%** pour les terrains familiaux locatifs

L'habitat

Des principes nationaux...

Les collectivités doivent prendre en compte l'ensemble des modes d'habitat (dont celui en RMHP) selon les principes de non-discrimination et de mixité sociale.

Article L101-2 du Code de l'Urbanisme

... non pris en compte au niveau local : en 2012, 96% des communes ayant un Plan Local d'Urbanisme (PLU) interdisaient l'installation des RMHP (hors équipement d'accueil).

...une réalité complexe : des familles accèdent à la **propriété** afin d'avoir un lieu de vie privée... d'autres, généralement plus modestes, stationnement de manière quasi permanente sur **les aires d'accueil...** ou stationnent en **illicite** souvent par manque de place... Enfin, certains choisissent un **habitat « ordinaire »**.



Une mobilité

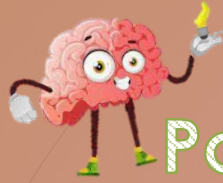
Volontaire ou subie

Avec des causes variées

- Économiques
- Familiales ou amicales
- Religieuses ou traditionnelles
- Pratiques (qualités d'accueil...)

Expulsion
Errance
...

Habituelles et répétitives
OU
Occasionnelles et ponctuelles



Quelques notions...

Polygone de vie # Ancrage territorial

Polygone de vie....

...une notion géographique définie comme des lieux de stationnement ou de séjour des caravanes d'une famille qui, tout au long de l'année, constituent les bases géographiques de l'espace parcouru. Les dimensions de cet espace varient d'un groupe, d'une famille ou d'un ménage à l'autre. Un phénomène de rétractation est observé, lié à une réduction de la mobilité et du nombre de lieux d'ancrage.

l'ancrage territorial...

... est le territoire où une famille habite de manière régulière, où elle a ses repères, ses principales activités sociales et économiques, sa famille. Quel que soit le lieu d'habitat, le territoire d'ancrage est celui du retour en cas d'itinérance. Certaines familles dont le mode de vie repose essentiellement sur l'itinérance peuvent avoir plusieurs lieux d'ancrage.

Que font-ils ?

21

Des activités multiples

...Ambulantes,

Comme travailleurs indépendants, en pratiquant leur profession sans local professionnel.

Source : Art L123-29 et suivant du Code du Commerce

... ou saisonnières,

Comme salarié (agricole...)

...Diversifiées

Commerciale

(vente) :

vêtements,
bijoux, meubles,
vaisselles,
brocantes,
matelas
métaux....

Artisanales

(prestation de service) :

vannerie,
ramonage,
rempaillage,
démoussage,
élagage,,
espaces verts...

Culturelles, festives :

spectacles,
cirques,
attractions
foraines, parc
d'attraction,
métiers de
bouche...

Saisonnères

(salarial) :

vendanges,
intérim...

...**Sur différents lieux à différents moments** : la chine, le porte-à-porte, voies et places publiques, salons, braderies, marchés, foires...

... Une évolution récente

De plus en plus de voyageurs ont une activité salariée dans le privé, dans une collectivité ou une administration.

Les générations actuelles se sont appropriées de nouveaux outils et les réseaux sociaux, l'école a eu une place plus importante...

La crise sanitaire et plus récemment la crise économique ont eu un impact sur les pratiques professionnelles.



...Petite notion
La chine...

...consiste à aller vers le client pour vendre des marchandises ou des services et aussi pour récupérer des objets ou des métaux.

Des revenus

23

Pour les travailleurs indépendants, les revenus sont « tirés » des bénéfices réalisés (chiffres d'affaires moins les charges). Ils peuvent être complétés par des prestations sociales (RSA, prime d'activité) quand l'activité est insuffisante.

Pour les activités agricoles, des salaires sous contrats saisonniers leurs sont versés. Les autres peuvent être salariés, chômeurs, retraités, pensionnés...

...en famille

Une organisation familiale

Traditionnellement, les rôles au sein de la famille sont partagés.

La fonction des hommes est de travailler afin d'assurer les revenus (à l'exception des forains, circassiens ou les femmes travaillent). Celui des femmes consiste à assurer, en priorité, les tâches quotidiennes et l'éducation des enfants. Elles peuvent également assister leur conjoint. De plus en plus, elles deviennent elles-mêmes cheffes d'entreprise. Toutes les générations peuvent contribuer à l'activité.

La formation...

... Une auto formation

Les métiers sont le plus souvent acquis par transmission familiale plutôt que par les apprentissages scolaires : le choix de l'activité professionnelle des voyageurs est limité surtout quand il y a itinérance.

... La formation professionnelle

Les compétences professionnelles sont généralement acquises dans le cadre familial.

Cependant des programmes de valorisation des compétences (VAE) ou de formation qualifiante pour adultes commencent à être expérimentés par les voyageurs.

Un statut fiscal adapté...

... le régime de la micro entreprise

Par sa simplicité, le régime de la micro entreprise convient pour beaucoup de personnes. Nous pouvons également trouver d'autres statuts mais moins courants tels que la SARL, le Conjoint Collaborateur....

Comment vivent-ils?

25

Education

Un droit ...

Chaque enfant a droit à une éducation sur la base de l'égalité des chances.

(Art 28 de la convention Internationale des droits de l'enfant)

... une obligation

« L'instruction est obligatoire pour les enfants français et étrangers entre 3 et 16 ans » *(Article L131-1 du code de l'éducation)*

L'obligation de formation s'applique à tout jeune à l'issue de sa scolarité obligatoire et ce jusqu'à 18 ans. Il s'agit de proposer des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification et à l'emploi. *(article L 114-1 du code de l'éducation)*



...Un apprentissage à distance

Une dérogation à la scolarisation obligatoire dans un établissement scolaire public ou privé est possible sur autorisation délivrée par les services académiques, pour des motifs tirés de la situation de l'enfant et limitativement définis par la loi. L'itinérance de la famille est un des motifs pour une demande d'autorisation d'instruction dans la famille *(loi n° 2021-1109 du 24 août 2021)*.



Un appui

Structure experte, Le **CASNAV**, conseille et assiste les équipes enseignantes. Il joue aussi un rôle de médiation entre les différents acteurs : Services académiques et départementaux, communes, services sociaux, associations et familles.

Et du côté des adultes ...

Une partie, encore, des gens du voyage accède difficilement à la lecture et à l'écriture à cause de l'illettrisme et de l'analphabétisation, provoquant sa mise à l'écart en particulier des services administratifs. Des associations spécialisées peuvent les accompagner.

Un bilan général inquiétant...

Les gens du voyage sont **plus vulnérables** face à la santé pour plusieurs raisons :

- ✓ **Conditions de vie** en caravane (MRHP) difficiles dans un environnement à risque
- ✓ **Pratiques professionnelles** parfois dangereuses : intoxication au plomb par exemple (saturnisme)
- ✓ **Précarité sociale**
- ✓ **Eloignement** des services de santé

... avec une certaine tendance relevée localement

- ✓ Une **population jeune** avec une espérance de vie inférieure à l'espérance de vie nationale
- ✓ Des **maladies chroniques** plus fréquentes : diabète, cholestérol, asthme...
- ✓ Un **faible impact de la prévention** : vaccination, dépistage du cancer du sein ou colorectal, bucco-dentaire...
- ✓ Un recours plus important à un médecin généraliste plutôt qu'à un spécialiste
- ✓ Une consommation plus importante de médicaments
- ✓ Des représentations négatives réciproques entre les voyageurs et certains professionnels de santé

Une médiation en santé nécessaire et reconnue...

La médiation en santé facilite les relations entre les voyageurs, les professionnels de santé et les partenaires.

Cela consiste à favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des populations en situation de précarité, par leur intégration au système de santé de droit commun mais aussi à sensibiliser les acteurs du système de santé sur les obstacles du public dans son accès à la santé. Elle est soutenue par le **Programme National de Médiation en Santé** (PNMS).

Depuis 2016, la médiation en santé en direction des personnes éloignées des systèmes de prévention et de soins est reconnue par la loi.

(article 90 de la loi n°2016-41 du 26/01/2016 de modernisation de notre système de santé)

Elle peut être soutenue financièrement par les Agences Régionales de Santé.

...Un manque de données nationales

« Il n'existe pas de système de surveillance sanitaire, ponctuel ou répété, qui permettrait d'avoir des données sur l'état de santé et ses déterminants au sein de cette population. Les données épidémiologiques disponibles sont très parcellaires ».

*Données épidémiologiques disponibles concernant la santé des gens du voyage en France
Santé publique France, juin 2017*

A watercolor illustration of a town street. In the center, a tall, dark stone church tower with a cross on top rises above the rooftops. To the left, a blue building with a large wooden wheel is visible. To the right, a white building with a red roof is shown. The sky is a mix of pink and white washes. The overall style is expressive and somewhat somber.

Rejet et racisme

C. J. 10/20/20

Discriminations-égalité

Discriminations

Un traitement défavorable...

La discrimination, c'est le refus d'un droit ou un traitement moins favorable d'une personne ou d'un groupe de personnes sur le fondement d'un caractère prohibé par la loi dans un domaine. Elle peut être directe, indirecte ou systémique.

...Fondé sur des critères

Notamment les origines géographiques, les noms de famille, le lieu de résidence, l'appartenance ou la non appartenance réelle ou supposée à une ethnie ou à une nation, la langue parlée (autre que le Français)...



« Présentés par les textes nationaux comme une catégorie administrative définie par son mode de vie, les gens du voyage apparaissent en pratique comme un groupe identifié ayant en commun d'être victimes des mêmes différences de traitement, du fait de leur appartenance réelle ou supposée, à la communauté Tzigane »

Délibération n°2007-372 du 17/12/2007 de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité

...Des exemples

Dans des domaines	Par exemple...
L'emploi	Refus d'embauche parce que Manouche... Pas d'entretien d'embauche en raison du nom... de famille voyageur !
Le logement	Procédures d'évacuation et sanctions spécifiques aux gens du voyage, Refus de vente d'un terrain privé, Interdiction ou limitation de l'installation des caravanes dans un document d'urbanisme
L'éducation	Refus d'inscription à l'école par le maire ou le/la directeur/trice
La fourniture de biens et de services	Interdiction des caravanes à double essieu dans les camping, Refus d'ouverture d'un compte bancaire pour une personne domiciliée dans une association et/ou un CCAS

Le Défenseur des droits

Il publie un dépliant et des fiches thématiques spécialement destinés aux « gens du voyage ». Ces outils, construits avec les associations de voyageurs, visent à les aider à faire respecter leurs droits et faciliter leur recours à l'institution.

Difficultés pour inscrire les enfants à l'école, refus de domiciliation, discriminations à l'embauche, refus de raccordement à l'eau, difficultés d'accès aux aides sociales... Les « gens du voyage » subissent des discriminations et atteintes aux droits systémiques dans presque tous les domaines de leur vie quotidienne. Forte de ce constat, la Défenseure des droits avait formulé 17 recommandations destinées aux pouvoirs publics dans le cadre d'un rapport publié fin 2021 (*lien : rap-gensvoy-num-04.10.21.pdf*)

Elle s'y était notamment engagée à élaborer des outils à destination des « gens du voyage » et à sensibiliser ses 570 délégués sur les difficultés propres aux voyageurs.

Des acteurs citoyens

Un engagement...

La mobilisation individuelle ou collective des Voyageurs dans toutes leurs diversités progresse sur le territoire national que ce soit dans des organisations locales, départementales, régionales ou nationales.

...dans les organisations

✓ de Voyageurs dont :

- Association Nationale des Gens du Voyage Citoyens : **ANGVC**
- Association Sociale Nationale, Internationale Tzigane : **ASNIT**
- France Liberté Voyage**
- Union Française des Associations Tzigane : **UFAT**

✓ d'entraide et de soutien :

- Aumônerie catholique des Gitans et des Gens du Voyage**
- Association Protestante des Amis Tziganes : **APATZI**
- Vie et Lumière**
- Fédération Nationale des Associations Solidaire d'Action avec les Tziganes et les Gens du Voyage : **FNASAT-GV**

✓ et généralistes...

- ATD Quart monde**
- Fondation Abbé Pierre**
- Ligue des Droits de l'Homme : **LDH**
- Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les peuples : **MRAP**



L'ADAPGV 86

Association Départementale
pour l'Accueil et la Promotion
des gens du voyage...



Qui sommes-nous ?

35

Une association loi 1901...

...Créée en 1992 pour prendre en compte la situation des gens du voyage et pour améliorer les conditions d'accueil et de bonne intégration des communautés voyageuses dans la vie sociale de tous.

Qui a pour but...

d'entreprendre toute action visant la reconnaissance, la promotion et la non-discrimination de la population des gens du voyage résidant ou circulant dans la Vienne et de mettre ses compétences et son expérience au service des organismes et des collectivités qui ont des responsabilités en la matière.

... Avec des structures d'animation et de vie sociale agréées par la CAF 86 et organisées comme suit :

- **2 Centres Sociaux et Socio Culturels** intervenant respectivement sur la Communauté Urbaine de Grand Poitiers et sur la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut
- **1 Espace de Vie Sociale Itinérant** intervenant sur les Communautés de Communes du Haut-Poitou, du Civraisien et de Vienne et Gartempe.

Affiliée à 2 Fédérations...

La Fédération de la Vienne des Centres Sociaux et La Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les gens du voyage

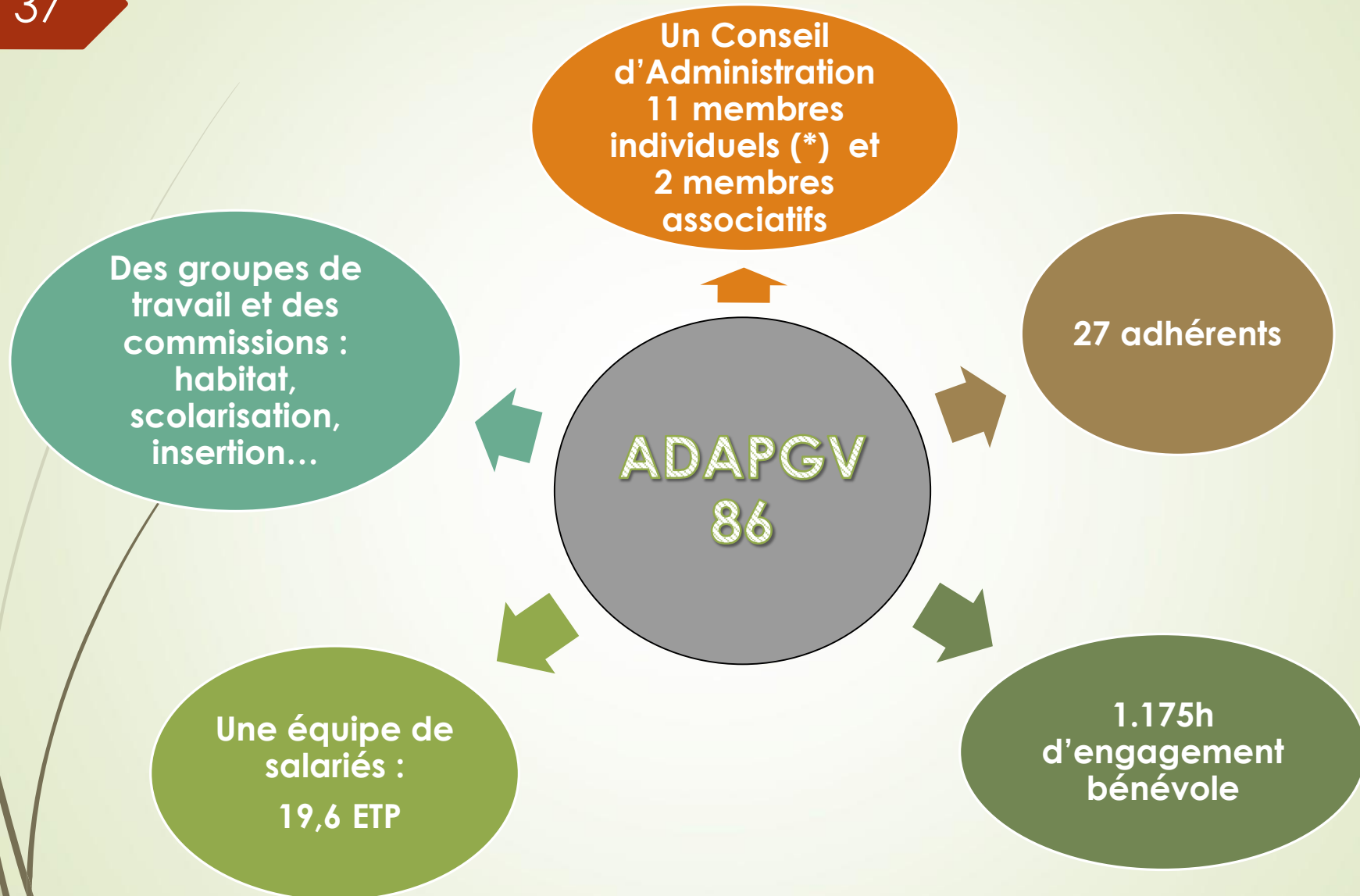


...Un fond documentaire ...

Qui s'adresse à tous et toutes et qui fonctionne comme une bibliothèque !

Comment fonctionnons-nous ?

37



(*) Un engagement citoyen très fort avec
5 Voyageurs membres du Conseil
d'Administration

Comment intervenons-nous ?

38

A l'échelle du Département

- Habitat et urbanisme
- Santé
- Veille sociale, juridique et sanitaire

A l'échelle de Grand Poitiers et Grand Châtelleraut

- Domiciliation
- Référence Unique RSA
- Enfance / Jeunesse
- Famille
- Accès aux droits

A l'échelle du Haut-Poitou, du Civraisien et de Vienne et Gartempe

- Accès aux droits
- Enfance / jeunesse
- famille



...Ce maillage territorial est possible grâce au soutien de nos partenaires financiers et à la collaboration avec nos partenaires opérationnels

ADAPGV 86, association spécifique Gens du Voyage, un acteur parmi tous les autres ... La question des Gens du Voyage est l'affaire de tous et toutes !

*« Nous les anciens, nous avons allumé la flamme. Maintenant,
c'est aux jeunes de l'alimenter et de la faire grandir pour que
nous soyons plus forts.
Les jeunes levez-vous.
Restez debout, jamais à genoux ! »*

Citation de **Raymond GURÊME** (1925-2020), forain français, l'un des derniers survivants de l'internement des « Nomades » en France de 1940 à 1946. Résistant pendant la guerre, il consacre ensuite sa vie à la lutte contre l'anti-tziganisme.

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....





Livret élaboré par l'Association ADAPGV 86
avec la participation de **Stanys BAYER**

A.D.A.P.G.V. 86

ADAPGV 86

255 ROUTE DE BONNES - 86000 POITIERS

05 49 01 97 25



**Dans le cadre du Schéma Départemental
d'Accueil, Habitat et Insertion des Gens du Voyage 2020-2025**

Département de la Vienne

Direction Générale Adjointe des
Solidarités

Direction de l'Action Sociale

Pôle logement et insertion sociale

39 rue de Beaulieu 86000 POITIERS

05 49 45 87 39

**Direction départementale des Territoires
de la Vienne**

Service Habitat Urbanisme Territoires (SHUT)

Unité Renouvellement Urbain Logement Social (RULS)

20 rue de la Providence

86000 POITIERS

05 49 03 13 00

